

MutÉco : intégrer les mutations économiques et technologiques

Des bénéfices immédiats

- Adapter les compétences des salariés à l'évolution de vos métiers et faciliter leur employabilité.
- Maintenir la compétitivité de votre entreprise sur des marchés de plus en plus concurrentiels.
- Bénéficier d'un soutien financier à hauteur de 70 % maximum des coûts pédagogiques.

Les quatre thématiques de formation

- 1/ **La stratégie commerciale** : organisation omni-canal, ERP, accompagnement du changement, création de site, réseaux sociaux, référencement...
- 2/ **Le magasin de demain** : nouveaux services/produits, relation clients, dispositifs de paiement, automatisation de la gestion des linéaires, digitalisation des points de vente...
- 3/ **La logistique 4.0** : nouveaux services de livraison, automatisation des entrepôts, enjeux énergétiques, logistique verte/urbaine...
- 4/ **La cyber-sécurité** : protection des ressources et des données, sécurité des réseaux, investigation des incidents...

Un accompagnement sur-mesure

Votre Conseiller Forco vous accompagne tout au long du projet : montage du dossier, suivi, bilans, contrôles (le cas échéant)...

L'essor du numérique bouleverse les attentes et les comportements des consommateurs. Pour rester compétitives, les entreprises du Commerce et de la Distribution doivent adapter leurs organisations, leurs méthodes et leurs pratiques.

Vente en ligne, relation clients, distribution multicanal, chaîne logistique, conduite du changement, systèmes d'encaissement... Le Forco accompagne les entreprises dans le cadre du projet **MutÉco**, en facilitant l'évolution des compétences des salariés grâce à la formation.

Entreprises concernées

Toutes les entreprises adhérentes au Forco, **en priorité les entreprises de moins de 250 salariés.**

Conditions d'accès

- **Faire face à des mutations économiques et technologiques** ayant un impact sur l'emploi et les compétences des salariés.
- **Mettre en place des actions de formation** dans une ou plusieurs des thématiques suivantes :



La stratégie commerciale



Le magasin de demain



La logistique 4.0



La cyber-sécurité

Modalités de financement

- **Coûts pédagogiques** : prise en charge à hauteur de 70 % maximum par le Forco, avec le soutien financier du FPSPP (Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels).
- **Rémunération des salariés** : prise en charge de 13 euros maximum par heure de formation par le Forco, avec le soutien financier du FPSPP pour les entreprises de moins de 250 salariés.

Une démarche en 3 étapes

- 1 Votre Conseiller Forco étudie vos besoins, vérifie le dossier et en assure le montage.
- 2 L'organisme de formation de votre choix dispense les formations (possibilité de formation interne).
- 3 Votre Conseiller Forco se charge du suivi et des bilans à réaliser auprès du FPSPP.

En savoir +

Contactez votre Conseiller Forco
www.forco.org (Espace Nous contacter)